



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

RAPPORT D'ACTIVITÉ



DRIETS - 2025



ÉDITO

Fabrice MASI

L'année 2025 a confirmé la capacité de résilience et d'adaptation de l'Île-de-France dans un contexte économique, social et géopolitique marqué par de fortes incertitudes. Si notre région conserve des atouts exceptionnels - puissance économique, capacité d'innovation, concentration de compétences et de filières stratégiques - elle demeure confrontée à des fragilités profondes : tensions sur le marché du travail, hausse du chômage des jeunes, mutations industrielles et numériques accélérées et des vulnérabilités sociales persistantes.

Dans ce contexte exigeant, la DRIEETS a porté en 2025 une ambition claire : protéger les Franciliens, accompagner les transformations économiques et sociales et renforcer l'impact concret de l'action publique sur les territoires afin d'être au plus près de nos différents publics.

Les services de la DRIEETS ont poursuivi leur mobilisation en matière de santé et sécurité au travail, de lutte contre le travail illégal, de protection économique des consommateurs et de lutte contre les fraudes. Dans un environnement économique de plus en plus complexe, garantir des règles du jeu équitables demeure une condition essentielle de la confiance entre les acteurs économiques et sociaux.

L'année 2025 a été marquée par la montée en puissance du Réseau pour l'emploi et par le renforcement des coopérations entre l'État et ses partenaires. Cette dynamique est un levier essentiel pour mieux répondre

aux besoins des entreprises tout en accompagnant les publics les plus éloignés de l'emploi, notamment les jeunes. Dans une région qui compte près de 340 000 jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation, l'enjeu est majeur : mieux orienter, rapprocher davantage l'école et l'entreprise, prévenir les ruptures de parcours et accompagner vers l'emploi.

Enfin, dans un environnement marqué par des transformations rapides, la DRIEETS s'est attachée à soutenir la résilience du tissu économique francilien, à détecter plus précocement les difficultés des entreprises et à accompagner les projets structurants pour l'avenir de la région.

Ce rapport d'activité témoigne de la diversité et de la richesse des missions portées quotidiennement par les équipes de la DRIEETS et de leur engagement au service des Franciliens. Je tiens à saluer l'implication des agents des unités et directions départementales, des pôles régionaux et de l'ensemble de nos partenaires dont l'action collective permet de répondre aux besoins des entreprises, des salariés, des demandeurs d'emploi et des publics les plus vulnérables.

En 2026, la DRIEETS restera pleinement mobilisée afin de soutenir le développement économique et renforcer la cohésion sociale dans une région où les défis demeurent certes immenses mais où les capacités d'innovation, d'engagement et de solidarité le sont tout autant.

Le directeur régional et interdépartemental

SOMMAIRE

8 | EMPLOI ET SOLIDARITÉS



Le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) pour les métiers en tension. p.10

La montée en compétences des conseillers en insertion professionnelle des Hauts-de-Seine. p.10

L'ouverture d'un atelier-chantier d'insertion dans le centre pénitentiaire Paris - La Santé. p.11

La période 2021 - 2027 du FSE+ (Fonds social européen) p.11

12 | ÉCONOMIE ENTREPRISES



Le contrôle de la formation professionnelle face à l'essor des organismes de formation. p.14

Une action ciblée pour sécuriser les lauréats de France 2030. p.14

L'adaptation des entreprises au changement climatique. p.15

16 | TRAVAIL



Un cas de traite des êtres humains dans un garage de Drancy. p.18

Les renseignements en droit du travail. p.18

Des contrôles sur le travail dissimulé dans le spectacle vivant. p.19

Une enquête sur les risques psychosociaux en Essonne. p.19

La signature de la convention sur l'application du droit pénal du travail avec le parquet de Bobigny. p.20

Des contrôles dans les cliniques vétérinaires du Val-de-Marne. p.21

22 | CONSOMMATION CONCURRENCE ET MÉTROLOGIE LÉGALE



La lutte contre le blanchiment et le financement des capitaux dans le secteur de l'entreprise immobilière. p.24

Une campagne de contrôle des instruments de mesure dans les centres de contrôle technique. p.25

Une forte mobilisation sur le contrôle du respect des délais de paiement. p.26

Une veille concurrentielle rigoureuse de la commande publique. p.26

PROTÉGER

381

entreprises accompagnées par les équipes de protection du tissu économique

750

amendes administratives notifiées pour des pratiques déloyales envers le consommateur ou le non-respect des délais de paiement par les opérateurs économiques (pour plus de **38 M€**)

1 158

marchés publics contrôlés dans le cadre de la régulation concurrentielle des marchés

+18 000

visites par les agents de la répression des fraudes auprès de **12 500** établissements franciliens

37 734

prestataires de formation professionnelle actifs dans la région, **173** contrôlés dont **30** dans les CFA

43 689

interventions effectuées par les agents de contrôle de l'inspection du travail

+7 M€

d'amendes administratives notifiées pour le non-respect du droit du travail

ACCOMPAGNER

57 807

demandes de renseignement sur le droit du travail

39 611

entrées en Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

17 423

emplois menacés par **253** Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et **83** Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC)

DÉVELOPPER

600

structures d'insertion par l'activité économique financées à hauteur de **149 M€**

13 606

diplômes de professions paramédicales délivrés

2 695

diplômes de professions du travail social délivrés

194

structures ayant bénéficié d'un financement FSE+ (pour **169 M€**)

49

entreprises financées à hauteur de **17 M€** via France 2030 régionalisé

EMPLOI ET SOLIDARITÉS

Agir pour les compétences,
l'emploi, la solidarité
et l'insertion professionnelle



EMPLOI ET SOLIDARITÉS

La DRIEETS porte et met en œuvre des politiques publiques pour lutter contre la pauvreté, favoriser l'accès et le retour à l'emploi et réduire les inégalités au sein de la région.

Elle assure le pilotage des politiques d'emploi, d'insertion sociale et professionnelle en grande proximité avec les collectivités locales et, en partenariat étroit avec le Service public de l'emploi (France Travail, les Missions Locales, les Maisons de l'emploi et Cap emploi) et les acteurs de l'insertion (les associations, les structures d'insertion par l'activité économique...).

La DRIEETS pilote et gère les crédits du Fonds social européen (FSE) relevant de l'État en Île-de-France, à la fois en gestion directe avec la publication d'appels à projets et en déléguant une partie des moyens aux conseils départementaux ainsi qu'aux structures et dispositifs poursuivant un objectif d'accès à l'emploi durable des personnes vulnérables et exclues du marché du travail. Elle assure le contrôle administratif et financier des organismes de formation professionnelle.

Dans le champ des solidarités, la DRIEETS met en œuvre les politiques publiques portées par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) concernant la prise en charge de certains publics vulnérables (adultes handicapés, majeurs protégés).

Enfin, elle est chargée de la formation et de la certification dans le domaine des professions sociales ainsi que de la certification dans le domaine des professions de santé non médicales et du service des titres professionnels.



LE CONTRAT D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE POUR LES MÉTIERS EN TENSION

Afin de mieux coordonner l'action de l'État et des acteurs économiques, de répondre aux tensions de recrutement et de favoriser l'accès à l'emploi des étrangers en situation régulière, la DRIETS et France Travail ont mis en place un accompagnement spécifique à destination des étrangers primo-arrivants signataires d'un Contrat d'Intégration Républicaine (CIR).

L'accompagnement a été lancé, à titre expérimental, en janvier 2025, à Paris et en

Seine-Saint-Denis avant d'être généralisé. Fin 2025, 10 600 signataires d'un CIR demandeurs d'emploi avaient débuté un accompagnement par France Travail.

Parmi eux, 6 935 personnes (soit 66 %) ont accédé à un emploi et 1 847 personnes (soit 27 %) ont bénéficié d'une formation. Parmi les personnes formées, 47 % ont ensuite retrouvé un emploi. Ces résultats traduisent une dynamique très positive et appelée à se poursuivre.

LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES CONSEILLERS EN INSERTION PROFESSIONNELLE DES HAUTS-DE-SEINE

Depuis plusieurs années, la DRIETS soutient la montée en compétences des conseillers en insertion socio-professionnelle des structures de l'insertion par l'activité économique des Hauts-de-Seine. Des ateliers et des formations réunissent régulièrement 10 à 16 professionnels pour échanger sur leurs pratiques et se former.

En septembre 2025, une rencontre

organisée par la Fédération des entreprises d'insertion, avec le soutien de la DRIETS, a réuni près de 70 professionnels à Nanterre.

La journée a permis de rencontrer de nouveaux partenaires et d'échanger sur plusieurs enjeux : logement, santé mentale, accompagnement des seniors, gestion du budget, recrutement et inclusion des personnes en situation de handicap.



L'OUVERTURE D'UN ATELIER - CHANTIER D'INSERTION DANS LE CENTRE PÉNITENTIAIRE DE PARIS - LA SANTÉ

L'insertion par l'activité économique représente à Paris 117 structures agréées et financées par l'État pour accompagner un peu plus de 7 000 salariés en insertion pour une enveloppe de 32,8 M€ en 2025. Parmi les structures parisiennes figure un atelier-chantier d'insertion porté par l'association YOTI et inauguré en août 2025 au centre pénitentiaire Paris - La Santé.

YOTI collecte des jeux et des jouets usagés et les répare avant de les remettre en vente dans sa boutique solidaire. Un double objectif est fixé avec cette implantation : offrir aux

personnes détenues une formation et des compétences professionnelles et réduire le gaspillage par le réemploi des jouets.



LA PÉRIODE 2021-2027 DU FSE+

Le Fonds Social Européen (FSE+) constitue le principal instrument européen de promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale. Sa vocation est de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles des citoyens européens, en particulier les personnes les plus exposées à des difficultés d'insertion professionnelles et sociales. En Île-de-France, pour la période 2021-2027, le FSE+ représente un total de 302,8 M€ confiés à la DRIEETS.

Au 1er décembre 2025, à mi-parcours de la programmation, 194 structures ont bénéficié

d'un financement FSE+ et 759 opérations ont été programmées pour un montant de crédits européens de 169 M€, soit 56 % de l'enveloppe régionale.

La programmation des fonds européens passe par le lancement d'appels à projet. Au total, 5 appels à projets ont été lancés en 2025 pour un total proposé de 53,5 M€ avec des objectifs aussi divers qu'accompagner les jeunes éloignés de l'emploi, favoriser la réussite des apprentis ou agir en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

ÉCONOMIE ENTREPRISES

Soutenir l'innovation et le
développement des entreprises



ÉCONOMIE, ENTREPRISES

L'Île-de-France compte 6,8 millions d'emplois, soit près d'un quart de l'emploi total en France.

La région concentre également 25% des créations d'entreprises et abrite 40% des effectifs de recherche et développement. Son économie est orientée vers les technologies de pointe et les activités à haute valeur ajoutée.

Forte de sa connaissance de l'écosystème régional, la DRIETS met en œuvre les politiques publiques tournées vers les entreprises et portées à la fois par la Direction Générale des Entreprises (DGE) et la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), en lien avec les autres acteurs et partenaires du territoire, notamment le Conseil Régional, les collectivités territoriales, les organismes consulaires et les opérateurs.

La DRIETS est mobilisée au travers des dispositifs tels que l'activité partielle, les fonds de revitalisation et les outils de prévention des difficultés des entreprises pour les aider à s'adapter aux nombreuses transformations à l'oeuvre et à saisir les opportunités offertes par ces évolutions.

La DRIETS suit également certaines filières stratégiques régionales telles que l'automobile, l'aéronautique, la santé, le numérique, la décarbonation et l'hydrogène dans le but d'accompagner les acteurs émergents. Un volet d'accompagnement s'appuie sur la mise en oeuvre des programmes d'aides aux entreprises, en particulier des PME et TPE, via les dispositifs France 2030 et ceux portés par les Délégués à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels (DARP).



UNE ACTION CIBLÉE POUR SÉCURISER LES LAURÉATS DE FRANCE 2030

En 2025, la DRIEETS a accompagné les entreprises lauréates du plan France 2030 pour prévenir les situations de fragilité et garantir la bonne utilisation des financements publics.

Ce travail a permis d'identifier 78 entreprises présentant des signaux de vigilance (endettement significatif, présence de dettes publiques, dégradation d'indicateurs financiers, recours à l'activité partielle ou encore report de projets).

Avec l'accord des dirigeants, un accompagnement personnalisé a été

mis en place par la DRIEETS auprès de 18 entreprises afin d'éviter que leur situation ne s'aggrave. Un suivi dans la durée est assuré pour garantir la pérennité des activités et des emplois associés. À la fin de l'année, aucune de ces entreprises n'a fait l'objet d'une procédure collective.

Pour les entreprises ne présentant pas de difficulté particulière, les échanges ont permis de sensibiliser les dirigeants aux risques économiques et financiers et de les informer sur les dispositifs d'appui existants.

LE CONTRÔLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE FACE À L'ESSOR DES ORGANISMES DE FORMATION

En 2025, la DRIEETS a mené 94 contrôles qui se sont traduits par 40 annulations de déclaration d'activité des organismes concernés et 27,4 M€ de demande de reversement au Trésor Public. 7 décisions ont donné lieu à des sanctions de plus de 1 M€.

Avec le lancement en juillet 2025 du plan d'amélioration de la qualité de la formation

professionnelle et de lutte contre les fraudes, la DRIEETS entend renforcer son action. Une cellule régionale pluri-administration (Inspection du travail, répression des fraudes, Éducation nationale...) a ainsi été mise en place avec l'objectif de mieux répartir et articuler les actions réalisées par les différents acteurs exerçant des missions de contrôle.

L'ADAPTATION DES ENTREPRISES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le 7 octobre 2025, la Préfecture de Région a accueilli un groupe de travail réunissant plus de 70 participants (entreprises, fédérations, services de l'État) dans le cadre de la COP* régionale sur l'adaptation au changement climatique. Cette rencontre, organisée par la DRIEETS en partenariat avec l'ADEME et la DRIEAT, a marqué un dialogue inédit entre industriels et acteurs publics pour construire une stratégie de résilience face aux aléas climatiques franciliens.

Les échanges ont révélé une prise de conscience des risques physiques du climat comme enjeux économiques directs, tout en soulignant le besoin d'accompagnement (financements, formation, données locales).

À l'issue des travaux menés dans le cadre de la COP, plusieurs actions concrètes ont été lancées : un travail collaboratif itératif

associant entreprises, associations et services de l'État pour élaborer une feuille de route partagée ; la création d'une «task force» ADEME/DRIEAT/DRIEETS visant à intégrer l'adaptation climatique aux réseaux d'entreprises existants ; et enfin travailler conjointement avec les préfetures de département pour développer des stratégies industries vertes.

La DRIEETS travaille actuellement à la rédaction d'une feuille de route régionale et thématique, qui sera déployée à partir du deuxième trimestre 2026.

Cette mobilisation collective témoigne d'une volonté commune d'inscrire la thématique de l'adaptation aux aléas climatiques dans les stratégies industrielles régionales.

* Conférence des parties



TRAVAIL

Assurer l'effectivité du droit
du travail et la qualité
du dialogue social



TRAVAIL

La DRIEETS pilote, met en œuvre et évalue la politique du travail.

Par l'action de contrôle de l'inspection du travail, elle veille à l'effectivité du droit du travail dans les entreprises. Par l'action des services de renseignement, elle permet l'information des salariés, de leurs représentants et des employeurs, en droit du travail. Elle veille au respect de la qualité de vie au travail et assure la protection de la santé et de la sécurité des salariés, le développement du dialogue social et le suivi des relations de travail.

Les orientations de l'action du système d'inspection du travail sont fixées par un plan national d'action pour la période 2026-2029. Elles s'articulent autour de cinq sujets incontournables qui constituent le cœur de la mission de l'inspection du travail : la prévention des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles, la lutte contre les fraudes, la réduction des inégalités, la protection des travailleurs vulnérables, le dialogue social. L'action du système d'inspection du travail francilien s'inscrit dans le cadre de ces orientations, déclinées régionalement pour tenir compte des spécificités locales.

La mobilisation de l'inspection du travail s'inscrit également dans le cadre de campagnes de contrôles ciblées afin de faire évoluer les situations de travail et sanctionner de graves manquements. En 2025, la campagne nationale portait sur la lutte contre la précarité, visant à lutter contre le recours abusif aux contrats précaires.



UN CAS DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS DANS UN GARAGE DE DRANCY

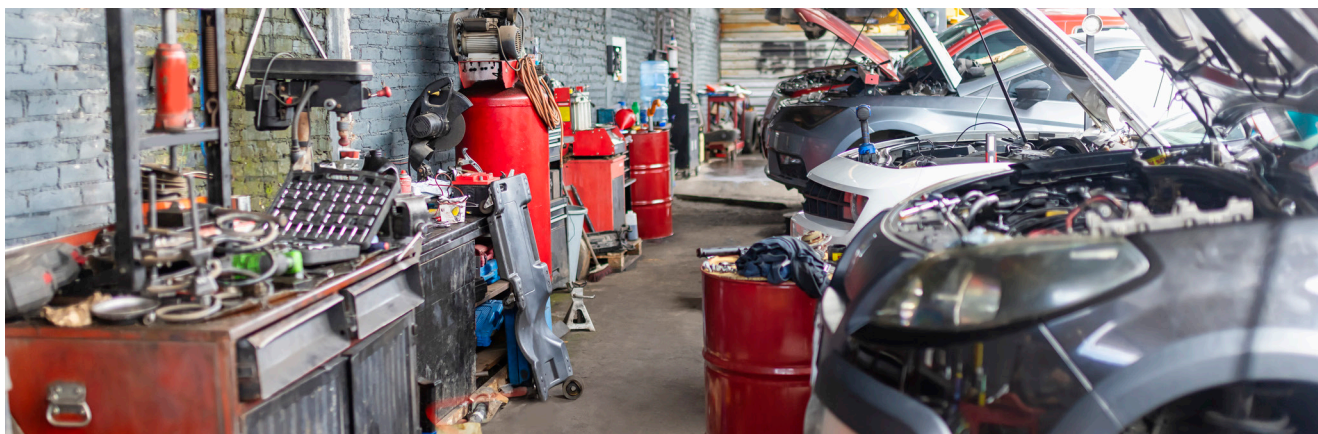
À la suite d'un signalement au parquet concernant une personne en situation d'exploitation, l'Inspection du Travail a mené un contrôle dans un garage de Drancy, en Seine-Saint-Denis, où une perquisition des forces de l'ordre était menée simultanément.

La victime, étranger en situation irrégulière, isolée et handicapée, était contrainte de travailler 11 à 13 heures par jour, six jours par semaine, pour une rémunération de 250 euros par mois.

Elle était aussi logée sur place dans des

conditions insalubres et peinait à accéder à une nourriture suffisante.

Suite à une demande d'hébergement d'urgence, la victime a été mise à l'abri, ce qui lui a notamment permis de porter plainte. Les auditions, les constats réalisés et l'exploitation des éléments saisis ont permis d'établir les infractions : traite des êtres humains, conditions de travail et d'hébergement indignes, rétribution sans rapport avec le travail effectué, travail dissimulé et emploi d'étranger sans titre.



LES RENSEIGNEMENTS EN DROIT DU TRAVAIL

Les services de renseignements en droit du travail informent les salariés et les employeurs du droit applicable à leur situation. Les renseignements sont délivrés par téléphone via un numéro d'appel unique, par courrier et email ou dans le cadre de rendez-vous physiques. Les agents de renseignements délivrent essentiellement aux usagers des

informations et des conseils sur le contrat de travail, ses conditions d'exécution (durée du travail, rémunération, incidences de la maladie et de l'inaptitude) et sa rupture (licenciement, démission...).

En 2025, près de 58 000 demandes ont été traitées par les agents franciliens de l'Inspection du Travail.

DES CONTRÔLES SUR LE TRAVAIL DISSIMULÉ DANS LE SPECTACLE VIVANT

Au printemps 2025, une action collective de contrôle a été menée dans huit lieux de concerts parisiens (petites salles et bars proposant du spectacle vivant). Des situations de travail dissimulé ont été constatées dans deux établissements et des régularisations de salaires ont dû être effectuées en raison du non-respect du cachet minimal prévu par la convention collective pour les artistes. Plusieurs structures recouraient à des contrats de coréalisation prévoyant une

rémunération proportionnelle à la billetterie, sans prix plancher, ce qui ne garantissait pas la capacité de rémunérer les artistes ni de s'acquitter des cotisations URSSAF.

Les contrôles ont également révélé une absence fréquente de déclarations préalables à l'embauche et l'existence d'associations employeuses sans lien avec le spectacle vivant.



UNE ENQUÊTE SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN ESSONNE

L'inspection du travail a mené, pendant deux ans, un contrôle approfondi du siège d'une grande entreprise située en Essonne à la suite de plaintes pour burn-out, dépressions et tensions sociales dans un contexte de nombreux départs de cadres depuis un changement de direction en 2022.

Pendant cette période, le CSE* a déclenché un droit d'alerte économique et l'inspection du travail a prononcé une mise en demeure pour risques psychosociaux. L'enquête a

mis en évidence une stratégie délibérée de renouvellement des cadres ciblant notamment les salariés les plus anciens et ceux de plus de 57 ans. Cette politique s'est traduite par une dégradation des évaluations professionnelles, des ruptures de contrat discutables et une réduction importante des effectifs.

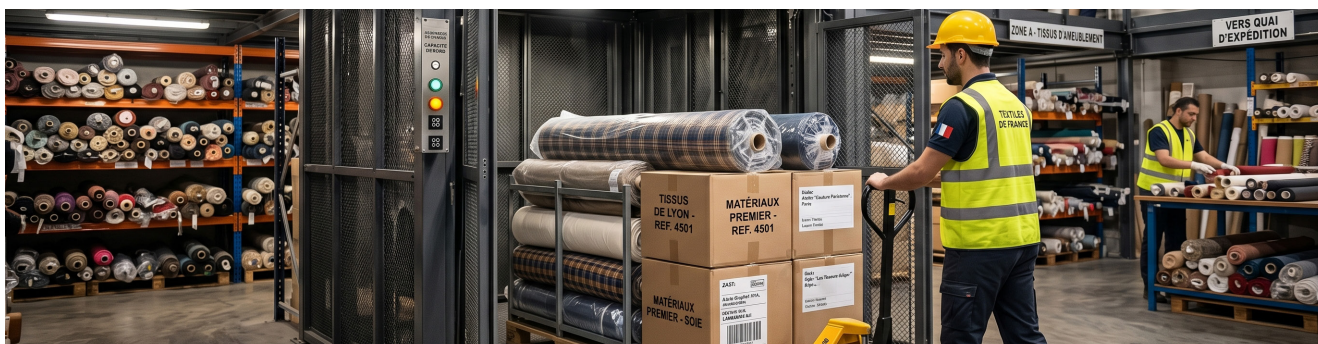
L'enquête a conduit en novembre 2025 à la transmission au parquet d'un procès-verbal pour harcèlement moral et entrave au CSE.

* Comité social et économique

ACCIDENTS DU TRAVAIL : UNE CAMPAGNE DE CONTRÔLE DES MONTE-CHARGES

En Seine-Saint-Denis, dans le cadre d'une action collective de prévention des accidents du travail, une campagne de contrôle des monte-charges dans une zone de grossistes textiles a impliqué les agents de plusieurs unités de contrôle. Au total, 51 entreprises ont été contrôlées et 11 arrêts ont été prononcés

en raison de problèmes d'équipement de travail des salariés. Le démontage des monte-charges non-conformes a été acté et planifié. Les inspecteurs du travail mobilisés pour cette opération ont suivi les cas de non-conformité avec une contre-visite afin de vérifier la mise aux normes des équipements.



LA CONVENTION SUR L'APPLICATION DU DROIT PÉNAL DU TRAVAIL AVEC LE PARQUET DE BOBIGNY

Le 21 mars 2025, la convention relative à la mise en application du droit pénal du travail a été signée entre le parquet de Bobigny et la DRIETS. Entrée en vigueur le 1er avril 2025, cette convention renforce une coopération essentielle et définit notamment :

- les modalités de communication entre le parquet et l'Inspection du travail,
- la cosaisine permettant aux services d'enquête judiciaire et aux agents de contrôle du travail d'agir conjointement,
- le suivi rigoureux des procédures en matière d'accidents du travail graves,
- le recours aux sanctions administratives et transactions pénales lorsque la loi le permet.

Cette coopération renforcée s'inscrit dans la lutte contre la fraude sociale et les atteintes aux droits des travailleurs en Seine-Saint-Denis. Une des premières illustrations de la mise en œuvre de cette convention s'est traduite par une rencontre entre les magistrats du parquet de Bobigny et les agents de contrôle de l'inspection du travail de Seine-Saint-Denis en avril 2025.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les capacités des deux institutions à apporter une réponse appropriée aux manquements à la réglementation du travail.

DES CONTRÔLES DANS LES **CLINIQUES** **VÉTÉRINAIRES** DU VAL-DE-MARNE

Une campagne centrée sur les cliniques vétérinaires a été menée dans le Val-de-Marne en 2025.

En tenant compte des spécificités de l'activité vétérinaire (contact avec des zoonoses, gestion du comportement animal, des produits ou équipements de travail spécifiques), une dizaine d'établissements ont été contrôlés. Outre des courriers d'observations, des mises en demeure ont également été prononcées, notamment concernant l'aération des locaux.

Ainsi, plusieurs infractions ou situations préoccupantes ont pu être relevées concernant le risque ionisant : absence de vérification de certains équipements de travail, absence d'équipement de protection individuelle ou méconnaissance des salariés des risques et moyens de s'en prémunir, non respect de l'obligation d'un suivi individuel renforcé.



CONCURRENCE, CONSOMMATION ET MÉTROLOGIE LÉGALE

Contribuer à la régulation
concurrentielle, à la sécurité
et à la protection économique
des consommateurs



CONCURRENCE, CONSOMMATION ET MÉTROLOGIE LÉGALE

Le Pôle Concurrence, consommation et métrologie légale (Pôle C) de la DRIEETS veille au bon fonctionnement du jeu concurrentiel, à la protection économique des consommateurs et assure le respect des règles relatives aux instruments de métrologie légale.

Parmi ses missions opérationnelles, on peut citer les enquêtes dans le champ des relations inter-entreprises (dont le suivi des négociations commerciales dans la grande distribution, le contrôle du respect des délais de paiement entre entreprises), la détection et la caractérisation de pratiques anticoncurrentielles. Ces enquêtes contribuent à la régulation concurrentielle. Par ailleurs, sont recherchées les fraudes dans le secteur des vins-spiritueux et les fruits et légumes. Les services opèrent également des contrôles des instruments de mesure réglementés et des organismes chargés du contrôle de premier niveau.

Par ailleurs, en tant qu'échelon régional, le Pôle C anime et coordonne la mise en œuvre des politiques publiques en lien avec la protection économique du consommateur et la sécurité des produits et services consommateurs, notamment les plus vulnérables (contrôles portant sur les jouets, les influenceurs, la rénovation énergétique, les frais bancaires ou les allégations environnementales par exemple).

Au travers des enquêtes nationales déclinées sur le territoire francilien, le pôle C et les huit Directions départementales de la protection des populations (DDPP) situées en Île-de-France veillent ainsi à répondre aux enjeux économiques majeurs du territoire régional.



LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DANS LE SECTEUR DE L'ENTREMISE IMMOBILIÈRE

Le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme constituent des menaces à l'ordre public économique et à la sécurité intérieure. La lutte contre ces pratiques qui reposent souvent sur des montages financiers complexes et dont l'identification nécessite une forte vigilance, constitue l'une des priorités des autorités françaises. Les contrôles approfondis réalisés par la DRIETS visent à s'assurer du respect de leurs obligations par les professionnels de l'immobilier comme la mise en place d'un système d'évaluation du risque ou la vérification des clients.

En 2025, 59 opérateurs du secteur immobilier ont été contrôlés. 15 injonctions ont été transmises et 22 rapports d'intervention ont été rédigés en vue d'une saisine de la Commission Nationale des Sanctions (institution indépendante chargée de sanctionner les manquements commis par certains professionnels en matière de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme). Les contrôles portent notamment sur l'activité de domiciliation. Certaines sociétés éphémères ou frauduleuses peuvent ainsi dissimuler leur bénéficiaire effectif, c'est-à-dire la personne physique contrôlant la société.

L'analyse des dossiers détenus par les sociétés de domiciliation ainsi que l'examen de leurs procédures internes ont permis de démontrer le non-respect de la réglementation par les 2/3 des sociétés contrôlées.



UNE CAMPAGNE DE CONTRÔLE DES INSTRUMENTS DE MESURE DANS LES CENTRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE

La DRIEETS procède régulièrement à des contrôles de différents types d'instruments de mesure utilisés en métrologie légale comme les balances, les taximètres ou les pompes à essence. L'objectif est d'assurer la loyauté des transactions commerciales. En 2025, plus de 6 500 instruments de mesures ont ainsi été contrôlés en Île-de-France.

Les services métrologie ont notamment mené une campagne de contrôle dans les centres agréés de contrôle technique. Les instruments présents servent à garantir la fiabilité des mesures d'émissions

atmosphériques des véhicules et de pression des pneumatiques.

Au total, les 11 agents du service métrologie de la DRIEETS d'Île-de-France ont contrôlé 417 centres. Les résultats de la campagne montrent un niveau de conformité élevé des instruments de mesure, seuls 13 d'entre eux n'étant pas conformes. Les instruments concernés ont été rapidement remis en conformité avec les dispositions réglementaires de métrologie légale.



UNE FORTE MOBILISATION SUR LE CONTRÔLE DU RESPECT DES DÉLAIS DE PAIEMENT

Le respect des délais de paiement entre les entreprises prévus par le législateur est essentiel pour éviter les difficultés de trésorerie en chaîne (près d'un quart des défaillances d'entreprises trouvent leur origine dans le non-respect de ces délais par les clients). Les TPE*, ETI* et plus généralement les acteurs de la sous-traitance en sont les premières victimes. Dans ce contexte, la brigade des relations interentreprises

de la DRIETS a contrôlé, en 2025, 117 établissements dans des secteurs très variés, publics et privés. Les enquêteurs ont analysé les délais de paiement pratiqués à partir des documents comptables communiqués par l'entreprise. Plus de 24 millions d'euros d'amende ont été notifiés par la DRIETS. Ces montants témoignent de l'ampleur du dommage causé à l'économie par le non-respect des délais de paiement.

* Très petite entreprise, Entreprise de taille intermédiaire



UNE VEILLE CONCURRENTIELLE RIGOUREUSE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

En France, la commande publique, représentant environ 8 % du PIB national, est un levier majeur de l'activité économique. Dans le même temps, un quart des suspicions de pratiques anticoncurrentielles concernent les marchés publics.

La DRIETS veille à l'exercice d'une concurrence loyale dans l'accès à la commande publique. Elle surveille le comportement des entreprises pour identifier et faire échec aux pratiques

anticoncurrentielles telles que les ententes illicites visant à une répartition des marchés entre certaines entreprises. Ces pratiques peuvent avoir pour effet d'exclure abusivement des opérateurs économiques du jeu concurrentiel, de majorer artificiellement les coûts pour les acheteurs publics voire de limiter l'innovation. En 2025, les enquêteurs ont analysé 1 158 marchés publics.



DRIEETS

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

UNITÉ RÉGIONALE

32 rue Jean Jaurès
93200 SAINT-DENIS
Tel : 01 70 93 13 00

UNITÉS DÉPARTEMENTALES

UD DE PARIS

21-23 rue Miollis
75015 PARIS
Tel : 01 40 61 80 80

UD DES HAUTS-DE-SEINE

11, boulevard des Bouvets
92741 NANTERRE Cedex
Tel : 01 47 86 40 00

UD DE LA SEINE-SAINT-DENIS

6, Boulevard Maurice Thorez
93000 BOBIGNY
Tel : 01 41 60 53 00

UD DU VAL-DE-MARNE

Immeuble le Pascal - Hall B
Avenue du Général de Gaulle
CS90043 - 94046 CRÉTEIL Cedex
Tel : 01 49 56 28 00

Retrouvez toute l'actualité de la DRIEETS Île-de-France sur sa page [LinkedIn](#)
et abonnez-vous à ses lettres d'information sur <https://idf.drieets.gouv.fr>